

**SAMAILLE** Arthur Julien Joseph, Tisserand

Fils de **SAMAILLE** Julien (°1860), Tisserand, filiation certaine, et de **SALEMBIER** Lucie Marie Joseph (°1861), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Julien et Lucie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 24 ans et 23 ans.

Né le (ce) 01/12/1884 à Neuville-en-Ferrain (59), Bas Quartier<sup>1</sup>.

Décédé le 10/05/1917 à Salonique, Kupa à l'âge de 32 ans.

<sup>1</sup> Source : , Archives départementales Nord.

**MémorialGenWeb**

[Autre fiche](#)

[Cliquez ici](#) ou sur le logo ci-dessus pour afficher la page d'accueil.



**SAMAILLE Arthur Julien Joseph**

1914-1918

Nom : SAMAILLE Prénoms : Arthur Julien Joseph

Conflit : 1914-1918

Grade, unité : Sergent - 284e R.I. [Infanterie] - R.I. Régiment d'Infanterie

Complément :

Matricule, recrutement : 3345 - Lille

Date de naissance : 01/12/1884

Département ou pays : 59 - Nord

Commune de naissance : Neuville-en-Ferrain

Genre de mort : Tué à l'ennemi

Mention Mort pour la France : Oui

Date du décès : 10/05/1917

Département ou pays : 9126 - Grèce

Commune du décès : Kupa

Lieu, complément : Province de Macédoine

Date du jugement :

Département ou pays :

Commune du jugement :

Date de transcription : 20/07/1919

Département ou pays : 59 - Nord

Commune de transcription : Tourcoing

Département ou pays inhumation: 9126 - Grèce

Commune inhumation : Thessalonique

Lieu inhumation : Cimetière militaire de Zeitenlik

Carré, rang, tombe : Tombe 7209

Autres informations : Pas de fiche SdG

[Afficher les sources](#) (1)

N<sup>o</sup> 421, L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le premier décembre à  
Naissance onze heures du matin, pardevant nous, Desvillers-Vandebulque  
Maire et Officier de l'Etat-Civil de la commune de Neuville-en-  
de Ferrain, canton de Courvaing-Nord, arrondissement de Lille, dépar-  
tement du Nord, accompagnés Julien Samaille, âgé de  
vingt-quatre ans deux mois, tisserand, né et domicilié en cette  
commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe mas-  
Arthur Julien<sup>2e</sup>, celui-ci né aujourd'hui à onze heures du matin dans sa  
Samaille, maison, au Pres-Quartier, de lui et de son épouse Lucie  
Enfant légitime, Marie-Joseph. Salembier, âgée de vingt-trois ans,  
ménagère, née et domiciliée en cette commune, et  
auquel enfant il a donné les prénoms de Arthur  
Julien-Joseph. Lesdites présentation et déclaration  
faites en présence de Jean-Baptiste Salembier, âgé  
de trente-trois ans et d'Alfred Germonprez, âgé de vingt-huit  
ans, tisserand, domiciliés en cette commune. Le père et le second témoin  
ont signé avec nous; le premier témoin a déclaré ne savoir écrire  
après lecture faite. V.  
samaille  
A. Germonprez.  
Desvillers-Vandebulque





Samaillé

Nom : Samaillé

Prénoms : Arthur, Julien, Joseph Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 3345

Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL

Né le 1<sup>er</sup> Janvier 1884, à Neuville-en-Ferrain canton de Bourgoing N. E., département d du Nord, résident à Neuville-en-Ferrain, canton d Bourgoing N. E., département d du Nord, profession de littérateur

fil(s) d Julien et d Lucie Marie Joséph Salambier, domiciliés à Neuville-en-Ferrain, canton d Bourgoing, département d du Nord

N° 131 de tirage dans le canton d Tourcoing Nord-Est

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.  
(Indiquer la nature des dispenses.)  
Propre au service peu de 1921

Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement cantonal (..... portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Arrivé au corps le 9 octobre 1905 - Soldat de 1<sup>re</sup> classe  
Immatriculé sous le N° 9510  
Caporal le 20 septembre 1906  
Envoyé dans la disponibilité le 28 septembre 1907  
Certificat de Bonne Conduite : "Accordé"

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans la ..... de l'armée active le .....

Affecté au 161<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie le 1<sup>er</sup> avril 1914 (Plan XVII)

Rappelé à l'activité (Décret du 1<sup>er</sup> Août 1914) Mobilisation Générale

Arrivé au Corps le 4 Août 1914

Nommé Sergent le 14 Novembre 1915

Mort pour la France le 10 Mai 1917 à 9 H 00 au Nord de Huyra vers N° de dices du 12 Novembre 1917

Notifié par le corps le 7 Décembre 1917

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 161<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie du 29 Août au 20 Septembre 1910

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 54<sup>e</sup> regt d'Inf du 2 au 19 Juin 1914

Passé dans l'armée territoriale le .....

Campagnes:  
Contre l'Allemagne du 4 Août 1914  
et l'Autriche le 10 Mai 1917

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l..... du ..... au .....

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le .....

Libéré du service militaire le .....

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

| Dates.       | Communes.              | Subdivisions de région. | Domicile ou non résidence. |
|--------------|------------------------|-------------------------|----------------------------|
| <u>20/13</u> | <u>Tourcoing Lille</u> |                         | <u>R</u>                   |
| <u>27</u>    | <u>ru Fenelon 27</u>   |                         |                            |

ÉPOQUE  
À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

| la disponibilité de l'armée active. | la réserve de l'armée active. | l'armée territoriale. | la réserve de l'armée territoriale. | DATE de la LIBÉRATION du service militaire. |
|-------------------------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------|
| <u>1905</u>                         | <u>1908</u>                   | <u>1910</u>           | <u>1914</u>                         | <u>1930</u>                                 |

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.  
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
(3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.  
Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.  
Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)



DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

- foussera des patrouilles vers le Guset-Balkans. Il se tiendra en liaison : à droite, avec le 8<sup>e</sup> BCP, à gauche avec le 84<sup>e</sup>.
- Le 58<sup>e</sup> BCP, occupera à, par des fractions de couverture, la crête du replat rocheux, à l'aile droite du 5<sup>e</sup>/88<sup>e</sup>. L'attaquera en direction Sud-Nord, vers la crête Est du Guset-Balkans en se tenant à environ 500 m à droite et en échelon du 5<sup>e</sup>/88<sup>e</sup> dont il suivra l'attaque et dont il couvrira le flanc droit. Il gardera la liaison par des patrouilles avec le 5<sup>e</sup>/88<sup>e</sup>, la garnison du Coar, puis avec le 4<sup>e</sup> Régiment (Bouguis).
- Le 6<sup>e</sup> Bataillon du 28<sup>e</sup> sera établi pour 4<sup>e</sup> 30 en formation articulée, au pied de l'avancée.
- Il sera prêt à suivre le mouvement du 5<sup>e</sup>/88<sup>e</sup>.
- 5<sup>e</sup> Le poste d'évacuation du 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie sera prêt à fonctionner au sud de B<sup>3</sup>.
- 6<sup>e</sup> Le P.C. du Régiment sera à B<sup>3</sup> où seront envoyés les couples restants.

L'artillerie de campagne prépare des brèches dans les défenses accessoires des premiers et seconds objectifs.

L'artillerie lourde fait des tirs de destruction sur les troisième objectifs.

1 déserneur du 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Belge se rend aux avant-postes du 5<sup>e</sup> Bte à A<sup>4</sup>.

Portes : Tue : Francisco Antoine, Caporal, 2<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

Blessés : Semaine Camille, Caporal, 2<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

Raffiani André, soldat, 2<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

7 Mai 1917

L'artillerie de campagne prépare des brèches dans les défenses accessoires des troisième objectifs.

L'artillerie lourde fait des tirs de destruction sur les deuxième objectifs.

Portes : Tue : Breue Jean, soldat - 19<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

Blessés : Lack Maurice, caporal - 17<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

Grievise Auguste, soldat - 19<sup>e</sup> C<sup>2</sup>.

8 Mai 1917

L'artillerie de campagne reprend les tirs du 6 Mai sur les défenses accessoires des premiers et seconds objectifs.

L'artillerie lourde continue les tirs de destruction sur les troisième objectifs.

Portes : Tue :

9 Mai 1917

Continuation de la préparation d'artillerie. Tirs de destruction et achèvement des brèches dans les défenses accessoires des premiers et seconds objectifs.

Portes :

10 Mai 1917

A<sup>15</sup>

Compte-rendu des événements de la journée.

Le 5<sup>e</sup> Bataillon est au sud de l'avancée et du mamelon au N.E. de l'avancée.

Le 6<sup>e</sup> Bataillon est au pied de l'avancée.

Le 5<sup>e</sup> Bataillon déclanche son attaque. L'ennemi les postes du filon avancé ainsi que ceux situés sur le mamelon à l'est.

Il s'établit sur la ligne Mamelon au NE etc.

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

5<sup>e</sup> 18

de l'avancée et dans les 3 ravins au Nord de l'avancée.

Le 5<sup>e</sup> Bataillon fait le signal " allongez le tir, nous allons progresser ".

5<sup>e</sup> 20

Il s'élance à l'attaque du Bastion central, de la Courtière, du Bastion de l'Ouest, et de la partie Est de la tranchée Plaqueante.

À la suite de ce bond, ses premières vagues atteignent V<sup>10</sup> et une partie de la tranchée Intermédiaire. La droite est arrêtée vers le ravin du Bastion Ouest par 2 sections de mitrailleuses bulgares établies dans la courtière et à l'ouest du Bastion Central. Les 2 sections de mitrailleuses prennent son aile droite d'infanterie et empêchent toute progression dans cette direction.

Un violent combat par avance à la grenade s'engage en vain dans les tranchées de la Courtière. Les Compagnies du Bataillon s'accrochent au terrain conquis.

5<sup>e</sup> 18

Le 6<sup>e</sup> Bataillon (Bte Hovann) se met en mouvement et vers 6<sup>e</sup> 30, il occupe l'avancée et le mamelon situés à l'est.

À la gauche du Régiment, le 84<sup>e</sup> s'empare d'une partie du Skra-di-Legen.

À la droite, le 8<sup>e</sup> BACP, en échelon, progresse vers le Ravin des Ouvrages blancs.

Vers 7<sup>e</sup> 30, la situation est la suivante :

Le 5<sup>e</sup> Bataillon tient la partie de la Courtière jusqu'au ravin du Bastion de l'Ouest (19<sup>e</sup> C<sup>2</sup>), V<sup>10</sup> et une

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

6<sup>e</sup> 33.

partie de la tranchée intermédiaire (fraction de la 19<sup>e</sup> C<sup>2</sup> et de la 18<sup>e</sup> C<sup>2</sup>) où il est arrêté par l'ennemi qui tient la tranchée de 2<sup>e</sup> ligne.

Mais avons une petite fraction dans la partie NO de la tranchée reliant la tranchée intermédiaire à la Courtière, tranchée qui passe au milieu du mot "1<sup>e</sup> ligne".

Le barrage de notre artillerie <sup>Batterie Aramides</sup> est, à ce moment, établi sur V<sup>11</sup> V<sup>7</sup>.

Le Capitaine Coutaz-Réland rend compte de sa situation en ajoutant que les postes de son Bataillon sont déjà très sensibles. Il demande du renfort pour culver la Courtière et progresser vers le Plateau du Bastion Central et à l'est de V<sup>10</sup>. Un peloton du 6<sup>e</sup> Bte (22<sup>e</sup>) lui est envoyé.

7<sup>e</sup> 10

Après une nouvelle préparation de notre artillerie <sup>Batterie Aramides</sup> (tir maintenant à distance) pour faire taire ces mitrailleuses, le Capitaine Coutaz, Commandant le Bte, appuyé par le peloton du 6<sup>e</sup> Bte, s'élance à l'attaque.

Cet officier est tué par une grenade. Les 2 sections de mitrailleuses ennemies, encore intactes, arrêtent notre progression dans cette direction.

Après V<sup>7</sup> V<sup>11</sup> par la Batterie Aramides, vers l'ouest, le Lt Hovann du 6<sup>e</sup> Bte prend le commandement du 5<sup>e</sup> Bte et le Capitaine Lemaire celui du 6<sup>e</sup> qui reste sous les ordres et a la désignation du Chef de Corps.

La situation du 5<sup>e</sup> Bataillon reste stationnaire jusqu'à vers 13 heures. Pendant ce temps, le 6<sup>e</sup> Bte est soumis à plusieurs bombardements extrêmement



## Ministère de la défense - Mémoire des hommes

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

violente exécutée par l'artillerie lourde et de campagne ennemie de tous calibres.

La situation est assez critique vers V<sup>10</sup>, la tranchée intermédiaire et vers la partie N.O. de la tranchée comprise entre la tranchée intermédiaire et la Courtine qui passe par le milieu du mot "1<sup>re</sup> ligne".

En raison de cette situation en flèche de la garnison de V<sup>10</sup> et de la tranchée intermédiaire, ordre est donné aux fractions qui occupent ces tranchées de se replier et d'aller s'établir au Bastion de l'Ouest.

Pendant que ce mouvement s'effectue, un bombardement extrêmement violent, exécuté par l'artillerie lourde ennemie, bombarde complètement V<sup>10</sup>, la tranchée intermédiaire et la partie de la courtine comprise entre le Bastion de l'Ouest et le ravin du Bastion de l'Ouest. Immédiatement après, une contre-attaque ennemie, forte d'environ une C<sup>2</sup> tente de déboucher de la courtine vers le Bastion de l'Ouest et une autre, de même force, débouche de la 3<sup>e</sup> ligne.

Sous l'action de ce violent bombardement et de ces contre-attaques ennemies, notre garnison de la Courtine se retire jusqu'aux fenêtres Nord du Bastion de l'Ouest et s'arrête dans la petite tranchée située immédiatement au Nord de "On" du mot Bastion.

Quant à la contre-attaque partie de la tranchée

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

intermédiaire de 2<sup>e</sup> ligne, elle arrive jusqu'à la tranchée intermédiaire où elle est arrêtée par les feux du Bataillon.

Les feux du Bte pour arrêter cette 2<sup>e</sup> attaque, ainsi que celle arrivant par la Courtine, arrivent et très énergiquement appuyés par les feux de barrage très violents de notre artillerie. La situation reste ainsi stationnaire jusqu'à vers 17<sup>h</sup>30.

Entre temps, des infiltrations sont signalées à l'Ouest du Bastion Central dans la tranchée intermédiaire et dans la tranchée de 2<sup>e</sup> ligne.

A ce moment, la situation du Bataillon est la suivante : l'aile droite du Bataillon tient la tranchée située immédiatement au Nord de "On" de Bastion de l'Ouest, la tranchée qui passe près du sommet du mamelon du Bastion ; puis son aile gauche se prolonge par la tranchée Sud du Bastion de l'Ouest, jusqu'à vers V<sup>9</sup> où il fait sa liaison avec le 84<sup>e</sup>.

Vers 17<sup>h</sup>30, une attaque générale ennemie est tentée par 2 bataillons en formation dense et profonde - les vagues de queue venant sur celles de tête - est exécutée sur le Bastion de l'Ouest et la tranchée Brune. Elle débouche par la Courtine, la tranchée intermédiaire et la tranchée de 2<sup>e</sup> ligne.

En outre, 2 autres vagues suivant ces 2 bataillons, surgissent des crêtes situées vers V<sup>11</sup>, V<sup>17</sup> et plus à l'Ouest, viennent appuyer l'attaque des deux

## Ministère de la défense - Mémoire des hommes

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

premiers bataillons.

Au même moment, une autre attaque en masse profonde, forte d'au moins un bataillon, est dirigée sur le Kra di Legen.

17<sup>h</sup>35 Sous l'action de cette attaque générale, forte

d'environ 4 bataillons, l'aile gauche du 5<sup>e</sup> Bte vers V<sup>9</sup> est complètement débordée et le Kra di Legen est enlevé. Sur l'ordre du Chef de Corps, la 23<sup>e</sup> C<sup>1</sup> exécutée, au son de la charge, une contre-attaque pour reprendre la tranchée Brune. Elle est repoussée par le flot des assaillants, qui reprennent la garnison du Bastion de l'Ouest vers le Sud.

17<sup>h</sup>45 Barrages d'artillerie sur le Bastion Central, la Courtine, le Bastion de l'Ouest.  
21<sup>e</sup>. Barrages d'artillerie sur D. E.F. jusqu'à la fin de l'action.  
Le 5<sup>e</sup> Bataillon se replie sur le mamelon au N.E. de l'avancée et le mouvement de terrain au N des ravins situés au N de la côte 1042, la gauche dans le ravin de l'avancée au mot "L'avancée".

Cette ligne est tenue par une compagnie et demi du 6<sup>e</sup> Bataillon et la 6<sup>e</sup> C<sup>1</sup> de mitrailleuses. Le 5<sup>e</sup> Bataillon veut se reformer à l'abri de cette ligne.

Perles :

Groupe : Més : 31

Blessés : 258

Disparus ou, 36  
Més

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

Officiers : Més - Capitaine Contag-Repland.

|          |                                                  |
|----------|--------------------------------------------------|
| Blessés  | - Lieutenant Constantin                          |
|          | - 3 <sup>e</sup> Lieutenant Dubry de Puyzelongue |
|          | - 1 <sup>er</sup> Foussat                        |
|          | - 1 <sup>er</sup> Vassart                        |
|          | - 1 <sup>er</sup> Flageul                        |
| Disparus | - 1 <sup>er</sup> Prévot                         |
|          | - 1 <sup>er</sup> Bonhomme                       |
|          | - 1 <sup>er</sup> Ohlman.                        |

Ordre général N° 87 du 12 mai 1917-

Dans la journée du 10 mai, la 243<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie a attaqué les ouvrages ennemis du saillant Sud de Huma (massif du Serka di Legen) situés à 1800<sup>m</sup> environ de ces positions et s'y est emparée et les dominant de près de 300 mètres.

Les ouvrages avancés de l'ennemi ont été enlevés et, dans un magnifique élan, les 2 bataillons d'attaque (3<sup>e</sup> Bataillon du 81<sup>e</sup> Rég. - Cdt Trichaut et 5<sup>e</sup> Bataillon du 284<sup>e</sup> - Capitaine Adjudant-Major Contag-Repland) ont enlevé le Bastion de l'Ouest, les tranchées Brunes, la tranchée du Guet ; ils ont pénétré dans les ouvrages blancs et dans l'ouvrage du Serka di Legen. Contre-attaqués par des forces supérieures et un déploiement d'artillerie formidable avec tir d'obus à gaz, les compagnies engagées ont défendu pied à pied jusqu'au soir, avec une braverie tenace, le terrain qu'elles avaient conquis ; par leur vaillance, elles ont permis à la

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.**

Nom **SAMAILLE**

Prénoms **Antoine, Julien, Joseph**

Grade **Sergent** **1<sup>er</sup>**

Corps **24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

N° **216891** au Corps. — Cl. **1901**

Matricule. **3345** au Recrutement **Lille**

Mort pour la France le **10 Mai 1914**  
à **3 Km 500 de Rups (Belgique)**

Genre de mort **Tué à l'ennemi**

Né le **4 Décembre 1886**

à **Neuville en Ternois** Département **Nord**

Arr<sup>e</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon). }  
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le **20 Juillet 1919**  
à **Courcainq**  
N° du registre d'état civil **1100**

260-708-1922. [26434]